



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME



3ème épreuve du Circuit Régional Fleuret M17 individuel.

Championnat régional Fleuret M17 par équipe H & D.

3ème épreuve du Circuit Régional Fleuret SÉNIOR individuel.

Championnat régional Fleuret SÉNIOR par équipe H & D.

DATE : DIMANCHE 9 MARS 2025.

Ouverture de la salle : 8h30

LIEU :

Gymnase Bernard Clisson,
2 Rue de Marcoing.
59400 CAMBRAI



(Le parking du supermarché MATCH est à votre disposition à 140 mètres du gymnase)

CATÉGORIE ET HORAIRES :

- **Circuit Régional et Championnat régional M17 au Fleuret individuel puis par Equipe H & D.**

| FLEURET M17 Hommes/Dames Individuel puis par équipe. | |
|--|--------------|
| Appel | 09h00 |
| Scratch | 09h30 |
| Début | 10h00 |

- **Circuit Régional et Championnat régional SENIOR au fleuret individuel puis par équipe H & D.**

| FLEURET Hommes/Dames Individuel puis par équipe SÉNIORS. | |
|---|--------------|
| Appel | 10h30 |
| Scratch | 11h00 |
| Début | 11h30 |

RÈGLEMENTS : Se référer aux cahiers des charges FFE et Comité Régional Hauts-de-France.

INSCRIPTION : Par le club, le mercredi 5 Mars 2025 (23h59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement sur l'extranet FFE : <http://extranet.escrime-ffe.fr/>

La compétition est réservée aux tireurs licenciés

ENGAGEMENTS : Le règlement sera effectué de préférence via la plateforme Helloasso par le lien suivant en amont de la compétition ou, à défaut le jour-même par chèque ou espèce.

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-de-cambrai/evenements/competitions-cambrai-9-mars-2025>

- Droits d'engagements de 10 euros pour l'individuel.
- Droits d'engagements de 30 euros par équipes.

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club.

ARBITRAGE :

- Individuelle : 1 arbitre à partir de 4 tireurs toutes catégories confondues.
- Equipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.

ACCÈS AUX PISTES : Outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes.

DIRECTOIRE TECHNIQUE : Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE.

ÉQUIPEMENT : Se référer au règlement FFE.

ÉQUIPEMENTIER :

Un stand ROYAL ESCRIME sera présent lors de la compétition

<https://royalescrime.com/>

CORRESPONDANT : M Seydou Coly. Maître d'armes :07 86 84 97 78

COURRIEL DU CEC : cercle.escrime.cambrai@gmail.com

FORMULE : Cf. Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF

RÉCOMPENSES : Les trois premiers individuels et les trois premières équipes de chaque compétition seront récompensés

RESTAURATION : Une buvette sera disponible sur place chèque et liquide acceptée.